

Jeunesse et Sport

par

E. GALINDO

Posséder un pyramide des âges où le nombre des jeunes domine est assurément pour une nation une raison d'optimisme. Se voir dans la nécessité urgente de réagir contre un abandon de la jeunesse, explicable par les données historiques, politiques, économiques, sociales, est une invitation précieuse au renouvellement. Manifester un intérêt marqué, une sorte de prédilection pour les jeunes générations est une preuve de confiance dans l'avenir et la traduction concrète d'une volonté de le préparer.

La population de la Tunisie est qualifiée de jeune par les statisticiens (1). Les responsables ont une conscience aiguë de la nécessité de réparer les graves négligences du passé à l'égard de la jeunesse sur le plan de la culture, de la formation, de la rénovation des structures et de l'organisation.

UN PEUPLE SE PENCHE SUR SA JEUNESSE

La prédilection de la Tunisie pour la jeunesse, son dévouement à ses intérêts portent une date précise : mars 1956. Indépendance, ce mot enchanteur aux longues résonnances dans la psychologie locale, a un air de jeunesse; c'est trop peu dire, dans le vocabulaire nouveau, il est synonyme de jeunesse, d'avenir de la jeunesse. Une nation qui se penche sur sa jeunesse, telle est bien la Tunisie d'aujourd'hui.

Doctrines d'action :

Que la jeunesse soit à l'ordre du jour dans le pays, n'importe quel observateur peut s'en rendre compte, ne serait-ce que par les diverses manifestations et les défilés. Ne retenir que cet aspect-là serait toutefois en rester à la superficie des choses. Une doctrine d'action est née, qui précise l'orientation; elle se résume dans cette formule lapidaire « créer une génération nouvelle, capable de remplir ses obligations vis-à-vis d'elle-même et de la patrie » (2). On voit par là

(1) Population âgée de 6 à 29 ans révolus : 1.859.000, partagée comme suit :

431.000 de 6 à 9 ans;

435.000 de 10 à 14 ans;

371.000 de 15 à 19 ans;

331.000 de 20 à 24 ans;

291.000 de 25 à 29 ans.

La population tunisienne s'accroît chaque année de 72.000 âmes.

(2) Président BOURGUIBA. Discours du 30 mars 1961.

que l'utilisation des ressources de vitalité de la jeunesse pour le développement du pays et son rayonnement dans le monde figurent au calendrier des préoccupations de la Tunisie nouvelle. En conséquence, la formation des jeunes est envisagée en toute première urgence. L'aspect culturel ayant déjà été étudié dans ce même numéro, nous nous bornerons ici à donner quelques indications sur les organisations de jeunesse et le sport.

Structure nouvelle :

21 juin 1956, l'aurore de l'indépendance vient à peine de poindre qu'un Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports est constitué. Création qui permet de juger, dans son ensemble, le dessein du nouveau Gouvernement : mise en place des grands mouvements de jeunesse, formation, coordination, organisation. Décrets, réalisations concrètes se succèdent alors, à un rythme qui s'apparente à celui de la jeunesse elle-même :

- 28 juin 1956 : création du Comité Supérieur Tunisien des Sport;
- 1^{er} juillet 1956 : unification des diverses associations scoutes, naissance de l'Association des Scouts Tunisiens;
- 10 janvier 1957 : fondation de l'Institut National de Sport;
- 27 mai 1957 : création du Comité Olympique Tunisien;
- 9 juin 1957 : fondation par les Caravanes de la Jeunesse et Auberges de la Jeunesse Tunisienne de l'actuelle Association Tunisienne des Auberges de la Jeunesse;
- 1^{er} juin 1957 : festival du sport;
- mai 1958 : intégration des services de la Jeunesse et des Sports au département de l'Education Nationale;
- juillet 1958 : création des Jeunesses de l'U.N.F.T.;
- 8 janvier 1959 : rattachement de la Direction de la Jeunesse et des Sports à la Présidence de la République;
- 8 mai 1959 : décret portant institution d'une journée nationale olympique;
- 27 janvier 1960 : décret concernant le concours de pronostics sportifs et création d'un Fonds National des sports;
- 9 février 1960 : décret sur le régime des sports civils;
- 24 février 1961 : création d'un Comité Supérieur de la Jeunesse.
- octobre 1961 : inauguration de l'Ecole de Moniteurs de Sport.

Cette froide énumération de décrets ne doit pas donner le change : les dirigeants ont leur idée. C'est un chemin nouveau qu'ils ouvrent. Ils tentent de créer une émotion commune en exaltant le rôle de la jeunesse, c'est sur elle qu'ils prennent appui, avec la volonté d'éduquer selon de nouvelles normes. Le jeune Tunisien préfigure déjà un

type nouveau de Tunisien capable de prendre en main son propre destin et le destin de son pays.

Une révolution dans la pensée :

Le coup de barre initial du 21 juin 1956 a décidé de l'orientation, mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Des sportifs, des sportifs, quel bel idéal ! Trêve d'illusions, on ne forme pas des jeunes comme on sort des prototypes de l'usine : la sociologie a son mot à dire ici. Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports se met au travail, trace les plans, fixe les objectifs, met les cadres en place, mais il doit se colteler avec réalité sociale et psychologique. Apprenez cette chose étrange : le sport, cet innocent, fait figure de coupable. Le milieu familial et social en a ainsi décidé en fonction des conceptions périmées d'hommes vénérables et vénérés qui réservaient le sport, cet enfantillage, aux bateleurs des souks et des foires ! Les cadres sportifs savent ces choses, mais ils savent encore mieux ce qu'ils veulent. Que le milieu familial et social boude le sport, éprouve une difficulté considérable à faire évoluer ses points de vue, ils en conviennent volontiers. Ils n'en pensent pas moins que c'est le sport qui a raison et qu'il est urgent de modifier des idées archaïques.

Que le sport féminin, en particulier, se heurte aux répugnances des parents, qui crient au scandale dès qu'on leur parle d'exhiber leurs filles sur les stades (3), ils perçoivent très bien ce que ces inquiétudes ont de légitime. Toutefois, les objections que l'on oppose à une saine pratique des sports ne les ébranlent ni ne les troublent. Leur dynamisme, inentamé, résiste à tous les déboires venus du côté de l'action. Les obstacles sont grands car les mentalités sont déconcertées par ces nouveautés, « ces utopies de jeunes ». L'adoption du sport par une société qui n'a pas une hérédité sportive est une entreprise malaisée. Pour venir à bout des réticences, il a fallu que le Président de la République intervienne en personne à deux reprises (4) et marque de son empreinte l'orientation nouvelle. De là est née la Charte des sportifs tunisiens et des organisations de jeunesse. Une tâche redoutable attend les défenseurs du sport : « produire un bouleversement dans les esprits, une révolution dans la pensée » (5). De quoi s'agit-il concrètement ? De reléguer au musée des antiquités la conception étrange qui prône le mépris du sport, qui fait des sports et des loisirs une manière de délasserment suspect ou ridicule, une

(3) Actuellement, le sport féminin a pris son essor. Les réticences portent seulement sur les manifestations publiques et la mixité. Les dirigeants essaient de faire comprendre aux garçons et aux filles le but poursuivi : formation physique et morale.

(4) Discours du 30 septembre 1960 sur le rôle du sport dans la bataille contre le sous-développement. Discours du 30 mars 1961 sur le rôle des organisations de jeunesse.

(5) Discours du 30 septembre 1960.

forme d'infantilisme, pour ne pas dire la source de l'oisiveté, mère de tous les vices !

Il faut dire un adieu définitif à l'attitude agressive ou indifférente des anciennes générations à l'égard du sport. C'est à la lumière d'une recherche éducative qu'il faut étudier la question. C'est tout l'homme qu'il faut former, si l'on veut avoir ce que l'on appelle un homme complet. En effet, qu'est-ce que le sport ? « Un facteur de formation et de relèvement du niveau social... Sans le sport, l'éducation de la jeunesse serait incomplète... Car le sport assure à ceux qui le pratiquent l'éducation de leur corps, de leur esprit et de leur cœur. Il est avant tout un entraînement à la maîtrise de soi... et un élément appréciable pour combattre le sous-développement... car, en matière de sous-développement, tout se tient : retard intellectuel, déchéance physique, dégradation des valeurs morales ». (6)

Le diagnostic est radical, impitoyable, mais il est conforme aux exigences du réel. Le sport est une articulation maîtresse de la formation de la personne humaine. Osera-t-on prétendre, après cela, que les associations de jeunesse sont les parents pauvres de la culture, des institutions où l'on apprend à perdre un temps précieux qui devrait être consacré aux études ? Il faut rappeler avec rigueur que les associations de jeunes « sont aussi nécessaires que les établissements scolaires. Car, ce qu'on apprend à l'école serait insuffisant s'il n'était pas assorti d'une adaptation à la vie communautaire, d'une formation morale et physique, d'une saine conception des choses, d'un sens civique développé ». (7)

Nous voilà ramenés au centre même de la doctrine de la Charte sportive : loin d'être un luxe, un passe-temps surrogatoire, le sport est partie intégrante d'une éducation totale, inlassablement poursuivie, qui doit prendre en charge le jeune Tunisien dans la triple dimension de sa vie : famille, travail, loisir, unité d'objectif et de vie qui répudie tout dualisme.

LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE

Au moment de l'Indépendance, une grande partie des mouvements de jeunesse proprement dits étaient déjà à pied d'œuvre. Par surcroît, certains pouvaient se flatter d'une certaine longévité : les Eclaireurs Musulmans Tunisiens avaient été fondés en 1931. Il est vrai que le nombre de leurs adhérents n'était pas très élevé. D'autre part, plusieurs associations pratiquaient parallèlement des activités similaires ; à partir de l'Indépendance, va s'opérer une unification de ces différentes organisations. Les quatre groupements principaux de scoutisme (Eclaireurs de Tunisie, Scouts de l'Espoir, Union Scoute Musulmane, Eclaireurs Musulmans Tunisiens) sont fusionnés alors en une seule associa-

tion, celle des Eclaireurs Tunisiens (branches masculine et féminine). De même l'Association Tunisienne des Caravanes de Jeunes et des Auberges de la Jeunesse Tunisienne sont dissoutes et on leur substitue l'Association Tunisienne des Auberges de la Jeunesse.

Aujourd'hui, toutes les organisations de jeunes, bien que jouissant de l'indépendance quant à leur organisation propre, sont rattachées à la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports (qui dépend elle-même, depuis le 8 janvier 1959, de la Présidence).

Principales organisations :

Jeunesse destourienne : mouvement le plus important des jeunes en Tunisie, comme le prouve le chiffre de ses adhérents : 44.150. Leurs activités sont, en gros, les suivantes : exposé hebdomadaire d'un sujet déterminé au sein de chaque équipe ; participation collective (hebdomadaire ou bi-mensuelle) à des travaux intéressant le périmètre de chaque cellule ; entraînement et compétitions sportives hebdomadaires ; organisation mensuelle d'une réunion, d'une veillée ou d'une excursion groupant la totalité des adhérents de la section. De plus, il faut remarquer que dans les différents chantiers répartis sur tout le territoire national, mille jeunes destouriens participent, en permanence, aux travaux de construction et de mise en valeur des terres. Pendant l'année 1960-1961, le mouvement a envoyé 36 de ses membres à un camp de travail en Yougoslavie.

Jeunesse féminine U.N.F.T. : fondée en juillet 1958, elle est une section de l'Union Nationale des Femmes Tunisiennes. Elle groupe actuellement 7.354 jeunes filles. Vingt et une de ses membres sont allées en voyage d'études en Yougoslavie pendant l'année 1960-1961.

Union Générale des Etudiants Tunisiens (U.G.E.T.) : née en 1952, elle occupe une place très importante parmi les organisations nationales de jeunes. En 1961, elle compte 1.438 membres dont 565 en Europe et 107 au Proche-Orient. Associée à la lutte nationale pour l'indépendance, elle est devenue depuis celle-ci l'expression du syndicalisme étudiant, ayant comme but « l'amélioration des conditions de vie et d'études des élèves et étudiants ». Ses réalisations sont à la fois sociales et syndicales.

Durant l'année 1960-1961, elle a participé à des échanges d'étudiants avec les pays suivants : Chine Populaire (6), U.S.A. (5), France (30), Bulgarie (2), Yougoslavie (3), Angleterre (5), Suisse (5).

Elle a envoyé un certain nombre de délégués aux congrès suivants : Conférence Internationale des Etudiants en Suisse (3), Sixième Conférence de l'Union Mondiale des Etudiants à Bagdad (10), Deuxième Conférence des Etudiants maghrébins à Rabat (10), Conférence Préparatoire du 8^e Festival de la Jeunesse à Helsinki (1), Rallye International de la Jeunesse à Moscou (5). A cette liste, il faut ajouter une participation de ses délégués aux conférences internationales en six pays différents : Yougoslavie (2), Norvège (1), Allemagne Fédérale (3), Suisse (2), Allemagne Démocratique (1), Italie (3).

(6) Ibid.

(7) Discours du 30 mars 1961.

Eclaireurs Tunisiens : unifiés comme on l'a vu plus haut, ils groupent actuellement 5.443 garçons et 455 filles (8). Leur activité publique la plus marquante a été l'organisation en 1960 du IV^e Jamboree des scouts arabes, à Bir-el-Bey.

Auberges de la Jeunesse : rattaché à la Fédération Internationale, elles comptent en Tunisie, en l'année 1960-1961, 2.597 adhérents (2.232 garçons et 117 filles). Son but est avant tout touristique et éducatif. Périodiquement, elles organisent excursions, camps et caravanes aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger. Elles poursuivent un effort de meilleure connaissance mutuelle entre les garçons et les filles, et une étude des divers pays.

Colonies de Vacances et Patronages : cette organisation groupe 19.744 adhérents (12.452 garçons et 7.292 filles). Elle dirige des colonies en Tunisie et à l'étranger, surtout en été, et des patronages au cours de l'année.

Centre National de Formation de la Jeunesse : pour permettre aux divers mouvements précités l'organisation de stages dans leur spécialité, ainsi que le perfectionnement des cadres supérieurs de la jeunesse, la Direction Générale de la Jeunesse a aménagé un Centre National à Bir-el-Bey. Ce centre comprend des locaux, (172 lits et deux réfectoires pour 242 places) et une forêt de 20 hectares. La capacité de logement est assez considérable (1.500 campeurs). En accord avec le Ministère de l'Agriculture, la Direction de la Jeunesse vient de procéder à l'achat des terres comprises entre Bir-el-Bey et Bordj Cedria (326 hectares) en vue de l'aménagement d'une véritable Cité des Jeunes.

Par ailleurs, deux centres régionaux (Sfax et Gabès) ont été ouverts récemment pour la formation de la jeunesse. Il faut noter que le plan décennal a prévu encore l'ouverture de nouveaux centres régionaux.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Après ce tableau sommaire des objectifs nationaux concernant la jeunesse, des associations et leurs réalisations, jetons un coup d'œil sur les activités sportives de la Tunisie depuis l'indépendance.

Festival des sports : il a été instauré à l'occasion des fêtes commémorant le retour du Président Bourguiba et l'indépendance totale. Il a eu lieu en 1957, 1959, 1960, 1961 avec la participation de sportifs étrangers appartenant à de nombreux pays : Maroc, Libye, Egypte, Irak,

Italie, France, Espagne, Portugal, U.S.A., Suède, U.R.S.S., Yougoslavie R.D.A., Finlande.

Cyclisme : le cyclisme sportif a fait sa première apparition sous la forme du Tour de Tunisie. Onze pays ont participé à la compétition jusqu'à cette année : Suède, Pays-Bas, France, R.D.A., Belgique, Allemagne Fédérale, Autriche, Italie, Angleterre, Yougoslavie, Suisse.

Foot-ball : l'équipe nationale de foot-ball a joué contre la Hongrie (1958), Malte (1959), Tchécoslovaquie (1959) et Yougoslavie (1960). De plus, l'équipe tunisienne s'est qualifiée pour représenter le continent africain, avec la R.A.U., aux Jeux Olympique de Rome en 1960.

Compétitions hors de Tunisie : non moins importante est l'activité sportive tunisienne à l'étranger : participation en 1957 au 3^e Festival Mondial de la Jeunesse à Moscou, aux Jeux Pan-Arabes de Beyrouth (2^e place après le Liban), aux tours cyclistes (Liban, Libye, Egypte). Participation en 1958 au championnat d'Europe de volley-ball en Tchécoslovaquie. En 1959, aux Jeux Méditerranéens de Beyrouth. Cette même année, la Tunisie obtient une victoire en boxe sur l'équipe de Berlin. Sommet de son activité, elle participe au Jeux Olympiques de Rome en 1960.

Congrès sportifs internationaux : la présence de la Tunisie aux Congrès sportifs internationaux mérite une mention particulière :

- 1956 Congrès sportif des Etats Arabes à Alexandrie;
- 1957 Congrès sportif du Maghreb Arabe à Tunis;
- 1957 Congrès international de volley-ball à Moscou;
- 1958 Congrès de la Fédération Internationale de Basket;
- 1958 Congrès international de boules à Bruxelles;
- 1958 Congrès de pentathlon moderne à Londres;
- 1959 Congrès de pétanque à Genève,
- 1959 Conférence internationale sur la contribution du sport au perfectionnement professionnel et au développement culturel;
- 1959 Conférence des fédérations de basket des pays méditerranéens et européens;
- 1960 Première conférence internationale sur le sport nautique;
- 1960 Participation à l'occasion des Jeux Olympiques de Rome aux congrès suivants : foot-ball, athlétisme, basket, boxe, escrime, natation, cyclisme, sport nautique, éducation physique, pentathlon moderne, tir, sports équestres.

(8) On doit faire remarquer ici une baisse notable dans le nombre d'adhérents par rapport à la période précédant l'unification des différentes organisations scoutées. En effet, les quatre principales organisations groupaient en 1956 11.935 membres. (Voir IBLA 1956, pp. 227-228.

UNE AUTO-CRITIQUE

Le bilan d'ensemble dressé plus haut nous a informé des réalisations accomplies et en cours, de même que l'élaboration d'une charte sportive nous a permis de connaître les intentions lointaines du Pré-

sident de la République et des responsables des mouvements. Ils n'en sont plus au stade des plans. Et c'est bien pourquoi, il nous faut les suivre maintenant sur un autre terrain : celui de l'auto-critique car, en face du bilan des réalisations, on pourrait, sans difficultés, relever un certain nombre de déficiences. Cependant, mis en parallèle avec les moyens financiers et techniques utilisés, le résultat est digne d'estime.

L'éloquence des chiffres :

Le premier examen a porté sur les chiffres. Le Président n'a pas mâché ses mots : « Le nombre de ceux qui sont incorporés dans une association sportive ou une organisation de jeunesse ne constitue qu'une infime minorité... puisqu'il n'atteint pas cent mille » (9). La grosse majorité (90 %) de la jeunesse tunisienne n'appartient à aucun de ces groupements. Constatation amère pour les responsables à l'échelle nationale. Un million 750 mille jeunes quittent l'école, l'Université, l'usine, le champ ou le chantier et sont livrés à eux-mêmes pour toute la période de temps péri et post-scolaire ou extra-professionnel.

Grave préoccupation que cet état de choses. Perte de substance, que cette absence de formation, et danger redoutable pour la société. Une jeunesse, en sa grande majorité, risque d'être la proie des rencontres douteuses, des films suspects, de devenir les « piliers » des cafés et des bars. Sans même parler de ces dangers, on ne songe pas sans regrets du manque à gagner que représentent les réserves de vitalité inemployées dans cette jeunesse : ces adolescents qui se font un terrain de foot-bal du moindre espace libre, pour y taper sur une balle de fortune, avec une fougue que les heures ne lassent pas... Ce spectacle familial évoque à la fois le besoin que leur âge éprouve de se mesurer dans la lutte, et les possibilités éducatives qu'un sport moins rudimentaire offrirait à leur neuve énergie.

Les responsables n'entendent pas fermer les yeux devant ces réalités amères. Un défilé impeccable, une manifestation sportive très réussie peuvent chatouiller l'amour-propre national; ils ne voient pas pour eux les déficiences criantes. La consigne donnée au pays est catégorique : « Il s'agit enfin de voir clair, d'avancer les yeux ouverts » (10).

Insuffisance des installations sportives :

Un deuxième point de l'examen critique a porté sur l'insuffisance des installations sportives et leur médiocrité. Certes, grâce au dynamisme de la Direction Générale de la Jeunesse, le sport tunisien est en constant progrès et son influence bienfaisante s'étend maintenant à l'ensemble du territoire national. Cependant, l'équipement de base s'est révélé, à l'examen, d'une insuffisance flagrante. Qu'on en juge : en 1961, on compte, pour les 13 gouvernorats :

(9) Discours du 30 mars 1961.

(10) Ibid.

— *En équipement sportif scolaire* : 3 plateaux, 6 salles de sport, 7 terrains de basket-ball, 3 de volley-ball, 1 de hand-ball, 1 de football, 1 bassin de natation.

— *En équipement sportif communal* : 53 stades, 35 gymnases ou salles d'éducation physique, 15 bassins de natation de plein air, 23 pistes, 120 foot-ball, 80 basket-ball, 53 volley-ball, 27 hand-ball, 90 tennis, 3 salles d'escrime, 7 stands de tir et 10 salles de judo et boxe.

La faiblesse des chiffres parle d'elle-même, encore que l'économie du pays, trop faible, suffit largement à l'expliquer. Quant au budget national, ne s'est-il pas sollicité par de multiples besoins qui, tous, invoquent l'urgence ? (11)

La pénurie des cadres :

Un autre facteur très important de l'actuelle situation du sport tunisien est le manque de cadres, le besoin de chefs dévoués qui allient la compétence au sens éducateur. Exigence primordiale, car les dirigeants gémissent de voir des plans bien étudiés et aptes à provoquer un vrai renouvellement, qui sommeillent dans les cartons, en attendant les hommes qui les mettront en œuvre. Constatation exacte pour les associations masculines et combien plus vraie encore pour les associations féminines. Le passé pèse encore, en effet, de tout son poids. Personne n'ignore qu'avant l'Indépendance, les associations sportives tunisiennes dépendaient des fédérations françaises. L'encadrement technique dans sa presque totalité était assuré par des Français. Il n'y avait aucun centre de formation technique en Tunisie.

Le besoin de cadres éducateurs est une évidence (12). En effet, si « le sport n'a pas pour seul but de former des muscles ou des beaux corps », mais bien plus « l'éducation du corps, de l'esprit et du cœur..., d'éduquer l'individu, d'apprendre l'entraide, de développer l'esprit

(11) Pour remédier au défaut d'équipement signalé ici, la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports a dressé un plan actuellement en cours d'exécution : 45 municipalités ont été prospectées en vue de l'établissement de plans d'équipement sportif, et 23 d'entre elles sont déjà en possession de projets bien étudiés qui leur permettent de passer à l'action.

D'autre part, en vue de faciliter les contacts et les compétitions internationales (Jeux Méditerranéens, Jeux Pan-Arabes...), le Plan décennal, dans son chapitre concernant le sport, a mis à l'étude un vaste complexe sportif (El-Menzah) comportant un stade (50.000 spectateurs), une piscine (50 mètres), un gymnase (12.000 places).

(12) Les prévisions des besoins en ce qui concerne les professeurs et moniteurs de sport se situent autour des chiffres suivants :

Professeurs :

Pour la période allant de 1962 à 1964 : 158 professeurs;
Pour la période allant de 1962 à 1972 : 625 professeurs.

Moniteurs :

Pour la période allant de 1962 à 1964 : 582 moniteurs;
Pour la période allant de 1962 à 1972 : 1.436 moniteurs.

d'équipe et de relever le niveau moral » (13), il est indispensable d'avoir des chefs aptes à réaliser cet idéal.

RÉFORMES DE BASE ENTREPRISES

La lucidité qui permet de déceler les déficiences est une qualité louable mais elle ne serait qu'une torture de l'esprit si la volonté de réforme ne la complétait pas. Il est intéressant, à ce point de vue, d'étudier les remèdes envisagés par le Gouvernement tunisien par rapport à la situation décrite plus haut.

Un projet ambitieux :

Pour remédier à l'état d'abandon dans lequel demeure la masse de la jeunesse, un projet précis a été élaboré. Soumis aux responsables du plan décennal, il est actuellement à l'étude. Que prévoit-il ? Entre autres choses : un développement du Centre National de Formation de Cadres, la création de Centres Régionaux et de Maisons de Jeunes, création et développement d'auberges de jeunesse, de lieux de camps, de centres de colonies de vacances, de centres de plein-air. Comme complément naturel de cette infrastructure, la formation et le perfectionnement des cadres indispensables à l'encadrement des jeunes sont envisagés.

Une précision s'impose, concernant les Maisons de Jeunes mentionnées ci-dessus. Il en existe déjà plusieurs. Dans l'esprit de leurs dirigeants, leur but est d'accueillir les jeunes de 15 à 30 ans aux heures libres et d'organiser en commun leurs loisirs. Protéger contre les dangers de la rue et du désœuvrement, encourager la connaissance du pays, susciter le goût des voyages et des contacts, favoriser l'adhésion aux associations de jeunes et la coopération entre mouvements de jeunesse, c'est bien là tout un programme d'éducation.

Un financement original :

Pour aider à trouver les fonds nécessaires pour compléter l'équipement sportif, le Gouvernement a autorisé les concours de pronostics sportifs, le « Pari-Sport ». Soixante pour cent des sommes ainsi recueillies sont attribuées au Fonds National des Sports pour le financement des projets d'équipement. De tels concours contribuent à susciter l'intérêt de la collectivité pour le problème des sports.

Création de l'I.N.E.P.S. :

Pour remédier à la pénurie des cadres, le Gouvernement a multiplié les stages et a mis en chantier une série de réalisations.

Le 10 janvier 1957 était créé l'Institut National des Sports pour la

formation des cadres spécialisés en matière d'Education Physique et Sportive (section masculine à Kasar Saïd, section féminine à El-Omrane). Le nombre d'élèves en novembre 1961 était de 31 garçons et de 17 filles en première année et de 19 garçons et 17 filles en deuxième année.

Les conditions d'entrée sont les suivantes : nationalité tunisienne; âge : de 18 à 23 ans; culture : niveau de 2^e secondaire pour les garçons et de 3^e pour les filles; avoir subi un examen médical approprié; la réussite au concours d'entrée (une épreuve écrite comportant rédaction et sciences naturelles du niveau de 3^e et des épreuves physiques : sports individuels et collectifs).

Les candidats admis bénéficient d'une bourse d'études de 15 dinars par mois. L'internat est obligatoire pour les garçons. Pour les filles, il est provisoirement facultatif. Obligation est faite à tous de prendre leurs repas à l'Institut afin de suivre un régime alimentaire adapté.

Le programme est réparti sur trois ans. La première année comporte 8 heures de cours théoriques (anatomie, physiologie, terminologie arabe des mots techniques, étude des différentes méthodes d'éducation physique) et 22 heures de pratique sportive. La deuxième année comporte 15 heures de cours théoriques (psychopédagogie, pédagogie générale et spéciale, sciences naturelles, anatomie, physiologie, méthodologie, analyse des mouvements, terminologie, législation sportive civile et scolaire) et 19 heures de pratique sportive.

Après leurs études et s'ils ont réussi à l'examen de fin d'études, ils sont nommés maîtres d'éducation physique et sportive et sont destinés à l'enseignement dans les établissements secondaires techniques et moyens.

Le corps professoral de l'Institut est tunisien pour les disciplines intellectuelles et pour certaines disciplines pratiques. La partie technique est en partie confiée à des professeurs étrangers.

A la conférence de Casablanca, tenue à l'occasion des Jeux Pan-Arabes, le chef de la délégation tunisienne a informé les membres présents que la Tunisie mettait à la disposition des pays arabes et africains des bourses d'étude à l'Institut National des Sports, au titre de la coopération technique. Actuellement, un élève libyen (2^e année) et 3 dahoméens (1^{re} année) bénéficient de ces bourses. On attend un autre libyen pour la première année.

Une annexe de cet Institut a été inaugurée en octobre 1961 : l'Ecole de Manieurs de Sports. Faute de local à Kasar-Saïd, cette école occupe des locaux à Bir-el-Bey. Une centaine d'élèves font actuellement un stage accéléré. Au mois de janvier 1962, un nouveau contingent d'une centaine d'élèves les remplacera. Tous sont boursiers de l'Etat et internes, inscrits sur concours; on exige d'eux trois années d'enseignement secondaire technique ou moyen. Le stage dure une année scolaire. A la sortie de l'Ecole, ils enseigneront l'édu-

(13) Discours du 30 septembre 1960.

cation physique et sportive dans les écoles primaires. Ces maîtres d'éducation physique, bien que travaillant dans les écoles du Ministère de l'Education Nationale, sont rattachés à la Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, dans le dessein de suivre de près leur formation et de contrôler leur activité.

Diffusion de la pratique de l'éducation physique et sportive.

Afin de donner une formation physique et sportive à l'élève dès le jeune âge, l'éducation physique et sportive est rendu obligatoire dans toutes les écoles. A partir de l'année prochaine, l'horaire consacré à l'éducation physique et sportive passera à 5 heures par semaine (quatre séances d'éducation physique et sportive de 45 minutes et deux heures d'association sportive et de plein-air). Pour marquer fortement la révolution entreprise dans la mentalité collective, le Gouvernement a créé la Fête de la Jeunesse, le Festival du Sport, la Journée Nationale Olympique, auxquelles il a lui-même coutume de prendre part.

Créer un climat éducatif et tonifiant, un milieu tel qu'il exerce la saine contagion de la loyauté, du civisme et du dévouement, tel est le but poursuivi. Climat d'autant plus nécessaire que le cadre sociologique ancien est en train de s'effriter. C'est dans ce sens que la Tunisie a été le premier pays à adopter la Charte de sportif. Au début de la saison, tous les joueurs font serment de la respecter. De là aussi le soin jaloux avec lequel la Direction de la Jeunesse et des Sports tient à l'amateurisme dans les sports, et les mesures sévères prises à l'encontre des fautes contre la discipline sportive. Le cas de l'Etoile du Sahel est dans la mémoire de tous.

Certes, la création d'un milieu indispensable est œuvre de longue haleine, mais la sagesse grecque a raison : « Le commencement est la moitié du travail ».

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

ANNEE 1960-1961

ASSOCIATIONS	ADHÉRENTS			PARTICIPANTS		
	Gar.	Filles	Total	Gar.	Filles	Total
Jeunesse Destourienne	44.150	—	44.150	6.401		6.401
Jeunesse Féminine U. N.F.T.	—	7.354	7.354	—	2.758	2.758
Union Générale des Etudiants Tunisiens			1.438			
Eclaireurs Tunisiens .	5.443	455	5.898			27.408
Colonies de Vacances et Patronages	12.452	7.292	19.744	10.274	6.392	17.246
Auberges	2.440	157	2.597	4.445	1.103	5.548
Nos Petits	160	108	268	412	331	743
Centre National de Bir el Bey	—	—	—	553	284	837
Centre Régional de Sfax	—	—	—	2.748	37	2.785
Centre régional de Gabès	—	—	—	10.854	90	10.364
			81.449			76.091